



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignement

Question écrite n° 1014

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports sur le grave probleme de l'echec scolaire dans les departements d'outre-mer. A titre d'exemple, il lui signale que 9 000 jeunes environ sortent a la Reunion sans qualification ou diplomes du systeme scolaire. De plus, le pourcentage d'une classe d'age obtenant le baccalaureat dans ce departement n'est plus que de 11,2 p 100, taux inferieur de plus de moitie a celui de la metropole qui est de l'ordre de 29,5 p 100. Aussi, il lui demande s'il envisage de proceder a une evaluation des echecs scolaires dans les DOM et mettre en oeuvre un programme de rattrapage portant sur les infrastructures, les effectifs d'enseignants et les actions pedagogiques.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation scolaire dans les departements d'outre-mer, et en particulier dans l'academie de la Reunion a retenu, depuis de nombreuses annees, l'attention du ministere de l'education nationale, qui a consenti un effort considerable a leur profit. Cet effort a ete concretise par la loi de programme no 86-1383 du 31 decembre 1986 relative au developpement des departements et territoires d'outre-mer et amplifie au cours des derniers mois. Deux traits caracterisent l'action menee par le ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports pour lutter contre l'echec scolaire dans les departements et territoires d'outre-mer. C'est, d'une part, un effort financier particulierement important et, d'autre part, la volonte d'apporter les changements qualitatifs necessaires pour faire du systeme educatif dans ces departements, un appareil de formation au moins equivalent a celui existant en metropole, tout en tenant compte de la particularite des situations locales. En ce qui concerne l'academie de la Reunion dont la creation est relativement recente (1er decembre 1984), une action specifique a ete menee en vue de la resorption de son deficit en emplois. La situation deficitaire de cette academie, nettement atypique par rapport aux autres academies de metropole et aux autres departements et territoires d'outre-mer, etait consecutive a un retard cumule des annees anterieures et a une forte croissance du nombre des eleves. Ainsi, a la rentree scolaire de 1988, 124,5 emplois ont ete crees dans le second degre, ce qui representait environ 48 p 100 de l'ensemble des postes de ce type crees outre-mer. Pour la rentree scolaire de 1989, compte tenu d'une relative stabilisation des effectifs de college et d'une augmentation previsible des effectifs de lycee, 254 emplois nouveaux d'enseignement ont egalement ete crees. L'effort sera poursuivi au titre de 1990. L'amelioration de l'encadrement pedagogique est un facteur determinant de la reussite scolaire. La mise en place de ces moyens importants en personnel enseignant permet d'abaisser progressivement les taux d'encadrement (rapport nombre d'eleves/nombre d'enseignants), pour atteindre ceux observes en metropole et dans les autres departements d'outre-mer. Au-dela de l'age de la scolarite obligatoire, le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports se preoccupe egalement de lutter contre l'illettrisme et l'analphabetisme qui touchent en regle generale des populations issues du systeme scolaire qui perdent rapidement, faute d'usage, la pratique de l'ecriture et de la lecture. A la Reunion, ou l'on constate un fort taux d'illettrisme, un plan de lutte a ete mis en place des 1984. En 1989, 4,5 millions de francs seront consacres a cette action qui devrait s'intensifier au cours des prochaines annees.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1014

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2227